

III – NIDS A DEPOSER :

- 2 rue des Ecoles
 - 7 rue des Ecoles
 - 9 rue des Ecoles
 - 15 rue des Ecoles
-
- 2 rue Raymond Mondon
 - 14 rue Raymond Mondon
 - 26 rue Raymond Mondon
-
- 5 rue Lavoisier
 - 10 rue Denis Papin

Photos

2 rue des Ecoles



7 rue des Ecoles



9 rue des Ecoles



cf Cerfa = 11 nids

appel téléphonique

le 24/08/2020

à Mme Djidd

confirmation :

• bête concernée = maisons individuelles

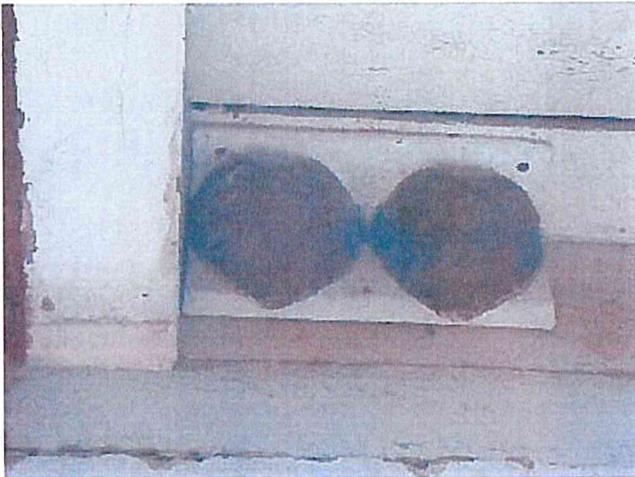
15 rue des Ecoles



• MC = 11 nids doubles

MCS.
Djidd GF

2 rue Raymond Mondon



14 rue Raymond Mondon



26 rue Mondon



5 rue Lavoisier

ICF HABITAT
NORD-EST



10 rue Denis Papin



IV – MESURES COMPENSATOIRES :

Des mesures compensatoires (sous forme de nids artificiels) seront mises en place avant fin mars/début avril 2021, à savoir la saison de nidification. Les nids naturels concernés par les travaux ne seront pas décrochés avant fin septembre.

Il sera posé 22 nids artificiels. La pose des nids sera réalisée au plus tôt après le 30 septembre 2020 après le départ des hirondelles en migration et au plus tard au 31 mars 2021.

Les implantations des mesures compensatoires seront réalisées en partenariat avec le pole protection des espèces de la LPO Moselle, représentée par Monsieur et Madame PERNET ou toute autre personne habilitée par l'association. Il en sera de même pour le contrôle et le suivi de ces mesures.

CONCLUSION :

Les nids de substitution devraient palier à la destruction des nids existants. Un bilan de l'opération sera transmis à la DREAL et un suivi des mesures compensatoires sera assuré sur 1 ou 2 ans selon les recommandations de la LPO Moselle.

Fait à Paris, le 07/08/2020



Christine Richard
Directeur Général
ICF Habitat Nord-Est